



05-06/03/2022

Date: 27.02.2022

Time: 18.45

Communication# 10

Document: 11

From: The Organising Committee  
To: All Competitors  
Cc: The Stewards of the Meeting  
The Clerk of the Course  
The Secretary of the Meeting

Classic	X	Legend	X	Challenger	X	Youngtimers	X
---------	---	--------	---	------------	---	-------------	---

## RAPPELS

Pour la catégorie LEGEND, YOUNGTIMERS & CHALLENGER :

Toutes les voitures immatriculées en Belgique doivent être en possession du carnet jaune du RACB (y compris les plaques O).

Les équipages doivent porter les sous-vêtements longs, chaussettes, chaussures, gants et cagoule homologuée résistant au feu suivant l'homologation minimum 8856-2000 FIA. Voir Annexes L du Code Sportif International. Le copilote sera autorisé à ne pas porter des chaussures et gants résistant au feu repris dans l'Annexe L du Code Sportif International. **Attention, depuis l'édition 2014, le port du HANS® est obligatoire en catégorie Legend & Challenger et les casques portant l'homologation BS 6658-85 type A/FR seront refusés (homologation expirée)**

Les commissaires techniques veilleront tout particulièrement à ces dispositions !

**Pour les toutes les catégories:**

Sur l'itinéraire routier, il n'y a pas de pénalités de retard. Les contrôles horaires fermeront simplement 15 minutes après l'heure idéale du dernier concurrent, dès lors veuillez respecter le code la route et avoir le pied léger, les radars seront légions !

Les heures de convocation pour les contrôles administratifs, techniques ainsi que les entrées dans les parcs de pré-départ doivent être strictement observées, il est cette année prévu des pénalités **en points** en cas d'inobservance.



### Dépannage :

En cas d'abandon sur le parcours et si vous avez besoin d'un dépannage, un service pour vous sortir de la RT est prévu gratuitement. Appelez le secrétariat du rallye au 04/375 97 64.

### Informations:

Toutes les communications pourront être trouvées sur notre site web à : [RACSPA - Infos complémentaires](#)

Les classements, mais aussi les vidéos des RT du dimanche et la radio rallye seront accessible via l'application.

Une application mobile a été également spécialement créé pour les concurrents sur lequel vous retrouverez toutes les informations : téléchargements : veuillez noter que si vous avez déjà installé l'application en 2017, 2018, 2019 & 2020, la mise à jour sera automatique.

Pour android :

<https://play.google.com/store/apps/details?id=be.racspa.www.racspa&hl=fr>



Apple store : <https://itunes.apple.com/fr/app/racspa-info-messenger/id1083868768?mt=8>





Il est aussi rappelé que nous avons cette année un tableau d'affichage virtuel où les additifs, décisions, ordre & heure de départ, ainsi que classements officiels seront publiés : [RACSPA - Tableau d'affichage officiel](#)

Enfin, toute décision quant à une neutralisation, annulation et communication urgente & importante vous sera communiquée pendant l'épreuve via SMS sur votre numéro d'urgence que vous aurez renseigné.

#### Annulation/neutralisation d'une RT

En cas d'annulation et/ou neutralisation d'une RT vous serez averti par SMS sur le numéro de téléphone portable d'urgence que vous aurez préalablement donné et/ou par le responsable de la RT incriminée.

L'itinéraire de déviation du départ et/ou de points intermédiaires pour se rendre à la prochaine RT figure à la fin du road-book.

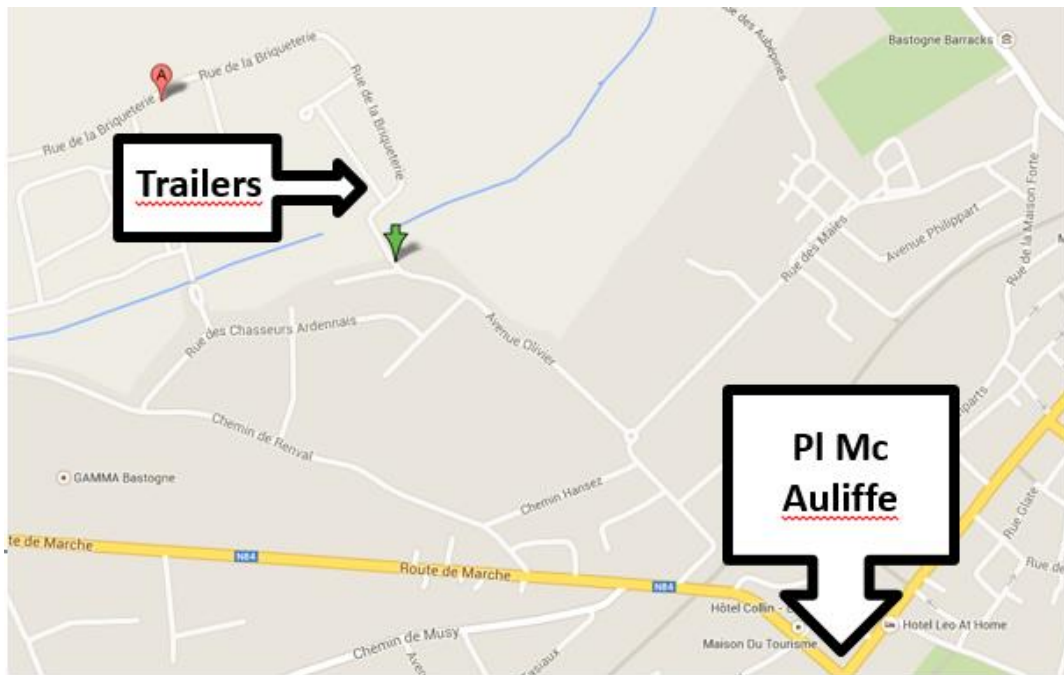
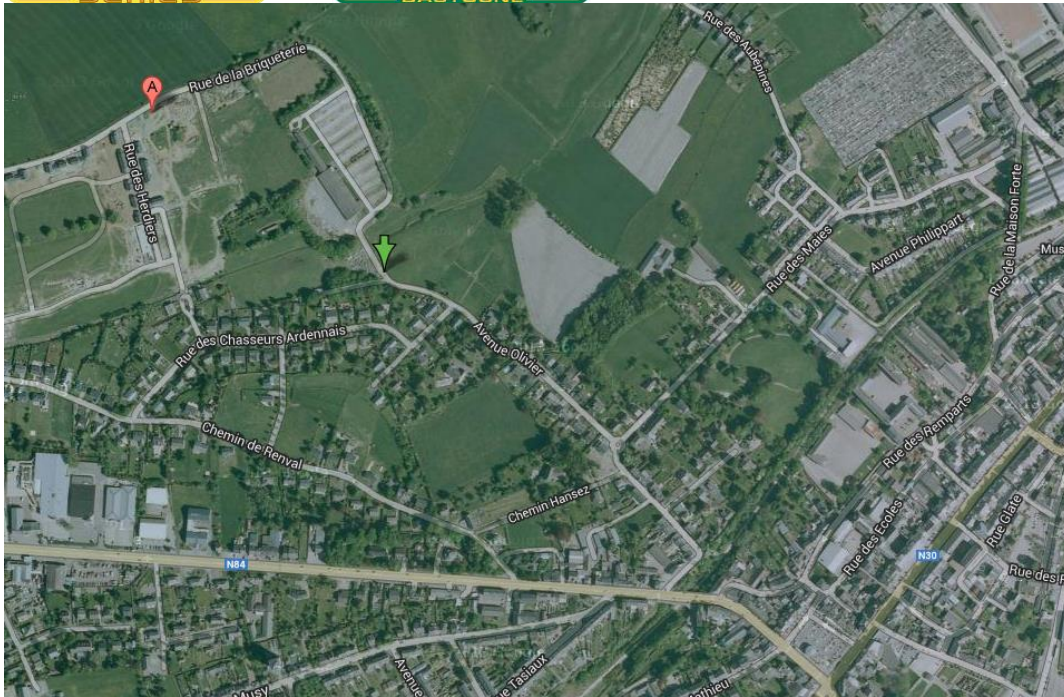
#### **Parking remorques-trailers**

Afin d'optimiser l'espace disponible dans les zones d'assistance, il est expressément demandé aux participants de mettre leur remorque/trailer dans la zone prévue à cet effet.

La zone est disponible et elle est située sur l'ancien parc expo de Bastogne, Rue de la Briqueterie (accès via l'Avenue des Oliviers, Bastogne)  
GPS : 50°.0'20.165" N / 5.42'24.207" E (plan d'accès ci-dessous).



**LA ZONE NE SERA PAS ACCESSIBLE AVANT JEUDI 3/03/2022 18H.**





#### **Parc d'assistance :**

- **Marché couvert**

Tous les teams devront se placer Marché couvert, ceci à la discrétion du Comité d'Organisation.

Si vous souhaitez réserver un emplacement au Marché couvert cela doit faire l'objet d'une demande écrite auprès de l'organisation adressée à [info@racspa.be](mailto:info@racspa.be). Sans réservation, les teams seront placés à la discrétion de l'organisation. Formulaire à télécharger : <https://lbb2022.racspa.be/docs/LBB22ZoneAssistanceFR.pdf>

La demande doit être envoyée pour le 28 février 2022 au plus tard. Passé cette date, la demande ne pourra plus être prise en compte.

#### **La demande doit comporter les éléments suivants :**

- **Nom du team**
- **Coordonnées du responsable du team**
- **Equipages concernées**
- **Plan d'implantation souhaité** (avec les dimensions)

L'emplacement maximum autorisé est de 50 m<sup>2</sup> par voiture participante. Au-delà, et en fonction des disponibilités, les m<sup>2</sup> supplémentaires feront l'objet d'une facturation de 10 € / m<sup>2</sup>.

Les concurrents devront strictement se conformer au plan réalisé par le Comité d'Organisation.



**Des sacs poubelles/containers sont prévus, veuillez les utiliser.**

### **Electricité :**

Il n'y a pas de bornier électrique.

Toute installation électrique sera conforme au Règlement Général d'Installation Electrique.

Le RAC Spa et la Ville de Bastogne se dégagent de toute responsabilité quant aux accidents survenant suite à un raccordement illicite ou non-conforme et ne peuvent être tenus comme responsable en cas de coupures d'alimentation

### **Lestage**

**Toute structure temporaire devra être solidement arrimée ou lestée de min. 5 kg par m2. De plus toute structure de plus de 100m2 devra être installée par un monteur agréé et / ou réceptionnée par un organisme agréé par les autorités et enfin toute structure supérieure à 400 m2 devra être réceptionnée par un organisme agréé par les autorités.**

### **Gaz**

**Les installations au gaz sont fortement déconseillées. Les installations au gaz éventuellement présentes devront être parfaitement conformes à la législation en vigueur.**

**Les lestages et installations au gaz seront contrôlés par les services d'incendie compétents.**

**Le Comité Organisateur se réserve le droit de faire démonter toute installation ne respectant pas scrupuleusement toutes les règles de sécurité.**

### **Sanitaires.**

Des sanitaires sont prévus dans le parc d'assistance ainsi qu'à tous les CH précédents le départ d'une RT.